

Toulouse : que peut-on faire d'Yssan, condamné 24 fois à 23 ans ?

écrit par Christine Tasin | 31 janvier 2020



Yssan se retrouve donc une nouvelle fois au tribunal pour avoir menacé deux pompiers avec une arme quand ceux-ci sont venus au secours de la propre mère d'Yssan maltraitée par son fils. Cela se passait en novembre.

https://www.20minutes.fr/faits_divers/2664999-20191202-haute-garonne-pleine-tournee-calendriers-pompiers-menaces-arme

<https://www.fdesouche.com/1330197-toulouse-31-deja-condamne-24-fois-a-23-ans-yssan-braque-des-pompiers-qui-distribuaient-des-calendriers>

J'ai beau être optimiste, j'ai beau croire en l'être humain, il est des cas où je me dis que c'est foutu.

J'ignore qui est cet Yssan, j'ignore son parcours, sa famille, ses amis, ses traumatismes s'il en a, son éducation... C'est vrai. Mais quand la justice a condamné 24

fois déjà un jeune de 23 ans, alors qu'on sait à quel point elle peut être laxiste avec les mineurs, et encore plus quand ils sont issus de l'immigration, et qu'il n'y a pas de réponse appropriée pour arrêter la route inexorable de Yssan vers l'irréparable, on peut et on doit se poser des questions.

Parce que, quand même, en France, on a des structures, des personnes... pour encadrer, suppléer, guérir... Des éducateurs, des psys, des assistantes sociales, des centres ouverts ou fermés, des enseignants, des associations, voués uniquement à la délinquance des mineurs et des jeunes majeurs. Tout ça pour ça, 24 condamnations à 23 ans ! Quel terrible constat d'échec !

.

Et si Yssan était un cas rare, rarissime, même ; on se consolerait en parlant de cas, de fatalité... mais il y a des milliers, voire des dizaines de milliers de Yssan sur le sol de France.

Alors, que faire ?

On ne le redira jamais assez, il n'y a pas de fatalité, il n'y a qu'absence de volonté, il n'y a que mensonges et manipulations du peuple.

Les solutions, elles sont multiples, selon les cas de figure. Mais on a le choix, le pouvoir politique a le choix. Et il doit donner à ses jeunes (et à ses vieux) le choix entre s'amender ou être exclu à vie de la société, de la France.

-Finit le droit du sol.

On ne devient français que si on adhère à la France et à ses lois, à ses valeurs, pas parce que vos parents vous ont fait naître pour obtenir une carte de séjour.

-Finit le regroupement familial, et s'il faut sortir de l'UE pour cela, allons-y en chantant.

-Expulsion des délinquants immigrés ou à la double nationalité.

Pas d'accord des pays d'origine ? Ce n'est pas un problème, on supprime toutes les aides aux dits pays d'origine...

-Les délinquants français et d'origine étrangères multirécidivistes ? On a bien une ou deux petites îles où on pourrait les abandonner à leur triste sort, non ? Les [Danois](#) font ça pour les migrants indésirables, on peut bien ajouter les autres sortes d'indésirables.

-Retour aux galères (symboliques) : que les délinquants, au lieu de jouer avec leur smartphone et leur Coran en prison aillent casser des cailloux et faire les sales boulots dont personne ne veut, un boulet aux pieds. Il faut que les malfrats aient peur de se faire attraper, il faut qu'ils aient peur de la punition au lieu de vivre dans un sentiment d'impunité qui frise le ridicule et qui fait de nos prisons un endroit de cauchemar... pour les gardiens uniquement.

-Et pour les cas désespérés, la peine de mort, le retour. Que faire d'un Abdeslam ? Que faire des djihadistes qui ont commis les pires horreurs et qui reviennent chez nous comme si ils étaient partis acheter le pain ?

.

Qu'on ne me dise pas que tout ça ce n'est pas possible, parce que l'UE, parce que les Droits de l'homme, parce que les lois et accords internationaux. Il suffit de se torcher le derrière avec tout cela, tout simplement. Maîtres chez nous. Le Brexit c'est aujourd'hui, le Frexit est possible.